Document generated on 05/09/2025 10:56 a.m.

Documentation et bibliothèques

Les services de la bibliothèque du Parlement

Richard Paré

Volume 30, Number 2, April–June 1984

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1053551ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1053551ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Paré, R. (1984). Les services de la bibliothèque du Parlement. *Documentation et bibliothèques*, *30*(2), 53–55. https://doi.org/10.7202/1053551ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

chroniques

Les services de la bibliothèque du Parlement

Dans le groupe des bibliothèques spécialisées, les bibliothèques parlementaires et législatives forment une catégorie à part, étant donné leur clientèle particulière. En effet, les parlementaires constituent le plus souvent un groupe hétérogène de spécialistes qui œuvrent sur des sujets d'ordre général et d'intérêt commun. En fait, l'information et la documentation spécialisées dont ils ont besoin doivent répondre à deux critères: être les plus à jour possible et être disponibles sur-le-champ. Par conséquent, la bibliothèque du Parlement a toujours dû orienter ses services en fonction de ces deux critères.

Bref historique

On ne peut parler de la bibliothèque du Parlement et de ses services sans mentionner quelques faits marquants de son histoire. Ses origines remontent à la fin du XVIIIe siècle, au moment où le Canada comptait deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, et deux bibliothèques législatives établies à Québec et à York (Toronto). Après l'Union de 1841, les deux bibliothèques fusionnèrent. Le premier bibliothécaire parlementaire, Alpheus Todd, fut nommé en 1856 et l'édifice de la bibliothèque qui est l'œuvre de deux architectes, l'anglais Thomas Fuller et le canadien Chilion Jones, fut inauguré en 1876.

En 1916, la bibliothèque échappa à l'incendie qui détruisit le reste de l'édifice central du Parlement mais, en août 1952 un feu se propagea dans le dôme et l'eau causa alors de sérieux dommages. Les travaux de rénovations permirent de moderniser la bibliothèque et d'ajouter, pour le stockage des livres, deux étages au sous-sol qui remplacèrent les vieilles caves de pierre.

La loi canadienne sur le droit d'auteur de 1931 stipulait que la bibliothèque du Parlement était la bibliothèque dépositaire des livres reçus en dépôt légal. Après le feu de 1952, les autorités de la bibliothèque demandèrent à la nouvelle Bibliothèque nationale du Canada d'assumer la responsabilité du dépôt légal. Un amendement à la loi de cette dernière, en 1969, vint officialiser ce changement.

La bibliothèque du Parlement est régie par la loi concernant la bibliothèque du Parlement, (SC 1871 c. 21)—devenue la loi sur la bibliothèque du Parlement (SRC 1970, c. L-7) et est constituée en ministère au sens et aux fins de la loi sur l'administration financière.

La direction et le contrôle de la bibliothèque du Parlement incombent à la fois au président du Sénat et au président de la Chambre des communes qui sont secondés, durant les sessions, par un comité mixte désigné par les deux Chambres. Le bibliothécaire parlementaire qui occupe le rang de sous-ministre et le bibliothécaire associé sont nommés par le gouverneur général en conseil.

En 1984, la bibliothèque comptait sur un personnel de plus de 230 personnes hautement qualifiées et expérimentées, réparti en quatre services: l'Information et la référence, la Recherche, les Services techniques et l'Administration et le personnel.

La collection actuelle de la bibliothèque est évaluée à plus de 650,000 livres et autres documents y compris plus de 100,000 microfilms et microfiches.

Les services

Le service d'Information et de référence, en plus de fournir des services traditionnels d'information documentaire, de recherche bibliographique, de développement de collections et de prêts de la documentation, offre un service de dissémination bibliographique et un important service de documentation de presse. De plus, les responsables gèrent une salle de lecture dans l'édifice central du Parlement et des succursales équipées de terminaux d'ordinateurs à l'édifice de la Confédération, à l'édifice Wellington et à l'édifice Victoria.

Cette même division compile une chronologie des lois fédérales, laquelle constitue un état courant de la législation. Pour la deuxième session du trente-deuxième Parlement qui s'est tenue en 1984, la chronologie des projets de loi publics a été constituée en banque de données et est disponible en mode dialogué par l'intermédiaire d'une firme commerciale (Informart). Une liste sélective d'articles de périodiques récents, susceptibles d'intéresser les parlementaires, est publiée hebdomadairement durant la session. Le service prépare aussi une liste mensuelle annotée d'acquisitions récentes de volumes. De plus, à la requête des parlementaires et parfois même sur des sujets d'intérêt anticipé, ce service prépare des bibliographies et des compilations.

À la documentation de presse, on maintient des dossiers de presse courants et rétrospectifs, on analyse, on découpe, on indexe et on classe les articles de 24 journaux quotidiens. On y attribue une vedette-matière pour chaque dossier, qu'il porte sur un thème ou sur chaque membre du Parlement. On prépare une revue de presse de 25 pages, intitulée *QUORUM*, qui est distribuée quotidiennement en matinée durant la session et en édition hebdomadaire de 40 pages durant les périodes d'ajournement.

La bibliothèque offre aussi un vidéoservice. On y repique des émissions télévisées d'affaires publiques et les parlementaires peuvent, de la sorte, les visionner. Ils peuvent emprunter, au besoin, les cassettes vidéo. Une liste hebdomadaire des cassettes enregistrées paraît dans la livraison du jeudi de la revue de presse. À titre d'exemple, citons comme émissions repiquées, la *Semaine parlementaire, Sur la Sellette, Le Point, The Journal, Question Period, This Week in Parliament.*

Le service de Recherche, quant à lui, fut mis sur pied en 1965 à la suite d'une proposition du bibliothécaire parlementaire et d'une recommandation d'un comité de la Chambre des communes.

Au début, ce service comptait cinq personnes mais, aujourd'hui, afin de mieux répondre aux besoins accrus et urgents des parlementaires, il comprend un personnel de 82 personnes dont 55 agents de recherche. Ceux-ci, sur demande des sénateurs, des députés, des comités et des associations parlementaires, préparent des études, repèrent l'information, donnent des avis, des «briefings» et des résumés. Ils préparent en plus, habituellement durant les intersessions, des études sur des sujets d'intérêt commun aux parlementaires canadiens sous forme de *Mini-revues*, de *Bulletins d'actualité* et d'*Études générales.*

La *Mini-revue* est un nouveau support pour la diffusion de l'information au service de Recherche. Sous forme d'une publication d'au plus cinq pages, elle regroupe de l'information sur un sujet courant tel un événement politique, une rencontre internationale, une découverte scientifique, etc.

La série des *Bulletins d'actualité* comprend des études concises, impartiales et mises à jour périodiquement pour aider les parlementaires à se former une opinion sur des questions d'actualité. Cette collection comprend cinq chapitres: un aperçu de la question, un résumé historique et une analyse, les interventions parlementaires, une chronologie et une liste bibliographique sélective. Ces rapports ne doivent normalement pas dépasser quinze pages.

Les *Études générales* constituent des études plus élaborées sur des questions d'ordre national ou international et des analyses sur des questions gouvernementales. Elles n'ont généralement pas de longueur maximum et peuvent être enrichies d'addenda, de bibliographies, etc. Mensuellement, le Service fait parvenir aux parlementaires une liste à jour des *Mini-revues*, des *Bulletins d'actualité* et des *Études générales*, le tout accompagné d'un bon de demande.

En 1983-84, le service de Recherche a distribué, sur demande, 3,969 copies des 115 titres des *Bulletins d'actualité* pour une moyenne de 39 copies par titre. Les titres les plus populaires furent dans l'ordre: les missiles de croisière, le résumé de la réforme de la procédure de la Chambre des Communes, les soins médicaux au Canada, le chômage chez les jeunes au Canada, et les conséquences du progrès technique sur l'emploi.

Les Services techniques traitent tous les livres et diverses autres publications reçus à la Bibliothèque. Leurs responsabilités comprennent l'achat, la réception, le catalogage, la classification et, si nécessaire, la reliure des documents.

En 1978, la bibliothèque du Parlement décida de transformer son catalogue sur fiches en un catalogue automatisé. Le programme débuta en octobre 1979. On utilisa le système DOBIS déjà implanté à la Bibliothèque nationale du Canada. En 1983, le catalogue automatisé de la bibliothèque comprenait plus de 100,000 notices incluant toutes les acquisitions courantes, les titres catalogués depuis 1975, toute la collection des ouvrages de référence et, enfin, les collections des trois succursales de la bibliothèque.

Comme le système DOBIS est bilingue, les usagers de la bibliothèque ont accès au catalogue automatisé par auteurs, titres, collections, vedettes-matière anglaises et vedettes-matière françaises à la bibliothèque principale et à toutes les succursales. Le catalogue est aussi disponible sur microfiche pour consultation. Il sert surtout après les heures régulières de travail.

Services futurs

Avec le développement par la Chambre des communes d'un réseau de communications par câble sur la colline parlementaire, la bibliothèque du Parlement deviendra l'un des principaux pourvoyeurs d'information de ce réseau.

Déjà, en coopération avec le service de la télévision des débats de la Chambre des communes, la bibliothèque a expérimenté un projet de revue de presse vidéo qui serait diffusé sur le réseau en matinée à chaque jour durant la session.

Ce bulletin de nouvelles repiquées la veille, baptisé *VIDÉOQUORUM*, permettra aux parlementaires qui n'auraient pas pu visionner les plus récentes nouvelles, de pouvoir le faire le lendemain matin. Ce projet débutera dès cet automne.

La bibliothèque a aussi mis en chantier le développement d'une base de données d'informations parlementaires strictement orientée vers les besoins des parlementaires. Ce projet baptisé

PARLINFO, qui a pratiquement franchi l'étape de la planification, assurera aux parlementaires un accès en mode dialogué, à partir de leur bureau, à une base de données construite en fonction de leurs propres besoins. Ce projet devrait être mis au banc d'essai en 1985.

La bibliothèque du Parlement a depuis toujours joué un rôle important parmi les institutions parlementaires canadiennes. Aujourd'hui comme demain, elle continue de se maintenir à l'affût des nouveaux développements dans les domaines de l'information documentaire et de la recherche en tenant compte de l'impact de la nouvelle technologie, afin d'améliorer progressivement ses services aux parlementaires.

Richard Paré
Bibliothèque du Parlement
Ottawa

La ligne complète de fournitures et équipement de Bibliothèques

GAYLORD

disponible chez Bibliotronics

☐ Demandez-nous notre catalogue Gaylord 1983-1984
La diversité du matériel proposé nous donne la possibilité de répondre à toutes les demandes, des plus modestes aux plus importantes et nous permet d'apporter des solutions raisonnées à tous les problèmes que pose le fonctionnement parfait des Bibliothèques, Centres de Documentation, Musées, Archives, etc.

☐ Si vous prévoyez l'équipement d'une ou plusieurs salles ou renouveller vos fournitures et votre papeterie, confiez-nous vos demandes de prix et renseignements. Nous vous soumettrons des prix et conditions les plus avantageuses possibles.

BIBLIOTRONICS

2705 Bates Road
Suite 404
MONTRÉAL, H3S 1B4
Téléphone: (514) 737-7226
733-7851